

1. **Code d'identification unique du produit type :**
SCELLCAL
2. **Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 du Règlement (UE) n° 305/2011 :**
Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication
3. **Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :**
Produit d'ancrage
4. **Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 du Règlement (UE) n° 305/2011 :**
VICAT MATÉRIAUX FORMULÉS, 4 rue Aristide Bergès – F - 38080 L'ISLE D'ABEAU
5. **Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :**
Non applicable
6. **Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :**
Système 2+
7. **Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :**

L'organisme notifié CSTB n°0679 a délivré le certificat de conformité du contrôle de production en usine N° 0679-CPR-0758 sur la base des éléments suivants :

- Inspection initiale de l'usine de fabrication et contrôle de production en usine.
- Surveillance, évaluation et vérification du contrôle de production en usine.

8. **Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :**
Non applicable
9. **Performances déclarées :**

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance à l'arrachement	Déplacement ≤ 0,6 mm pour une charge de 75 kN	EN 1504-6 : 2006
Teneur en ion chlorure	≤ 0,05 %	
Réaction au feu	A1	
Substances dangereuses	Voir Fiche de Données de Sécurité	

10. **Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.**

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par M. MOYSAN
Fonction du représentant de la société : Directeur Général
À L'ISLE D'ABEAU, le 26/06/2026

